

# ACCOMPAGNEMENT PAR LE LOGEMENT EN DRÔME-ARDÈCHE



Association de loi 1901, ALDA héberge des familles en grande précarité. Elle les accompagne vers l'autonomie et l'exercice de leurs droits et devoirs. L'association regroupe des personnes, des collectifs et des associations de Drôme et d'Ardèche engagés pour le droit au logement des personnes à la rue ou en grande précarité. ALDA se mobilise pour une action solidaire et citoyenne et sollicite des partenariats avec les collectivités territoriales et les administrations de l'Etat.

## LETTRE D'INFORMATION N°7/ OCTOBRE 2018

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Faisons preuve d'optimisme !

Nous avons des raisons d'espérer, car sur les familles soutenues depuis le début par notre association, dix ont obtenu une carte de séjour et sont autonomes, trois sont en bonne voie pour une régularisation. Certes, plusieurs années de soutien sont nécessaires pour arriver à ce résultat, et il faut tenir la distance !

Aujourd'hui, nous logeons dans vingt appartements vingt familles, dix-neuf femmes, dix-neuf hommes et quarante jeunes. Des parents ont obtenu le droit de travailler, les jeunes ont ainsi une vie stable, obtiennent de bons résultats scolaires, certains entrent dans la vie professionnelle avec une formation. N'oublions pas pour autant les quelques familles qui arrivent à la fin de leurs recours sans réponse positive et pour lesquelles ALDA se doit de trouver une solution pour les aider à sortir du dispositif d'accueil.

Nous sommes dans une bonne situation financière, résultat fragile mais réel ; un grand merci donc aux donateurs qui acceptent de s'engager pour des années à verser chaque mois leur contribution, leur effort représente le tiers de nos ressources. Nous demandons aux familles de participer, dans la mesure de leurs moyens, aux charges de leur logement. Cette participation représente 15% de nos ressources. La majeure partie de nos finances vient de dons ponctuels, parfois important de particuliers ou de fondations.

Une fondation hébergée par la fondation de France s'est engagée à nous soutenir pendant trois ans, d'un montant permettant la location d'un appartement. L'Association Diocésaine de Valence met à notre disposition un appartement, la ville de Valence un studio à loyer modéré et notre local associatif, la paroisse de Saint Pierre de Crussol un appartement dans le presbytère de Guilherand.

Merci donc à toutes celles et ceux qui nous ont permis de tenir le cap, particuliers, associations, Églises Catholiques ou Protestantes, Congrégations et aux Services de l'Etat qui œuvrent dans l'éducation, la santé, l'accueil des étrangers. Merci aux élus de leurs aides.

La bonne insertion de ces familles nous encourage à persévérer.

**Luc GABRIELLE**



## QUE CHANGE LA LOI ASILE ET IMMIGRATION ?

La **loi IMDAEIR** (Immigration Maîtrisée, Droit d'Asile Effectif, Intégration Réussie) a été promulguée par le Président de la République le 10 septembre et publiée au Journal Officiel du 11 septembre 2018. Elle est donc exécutoire et opposable à tous.

Des dispositions de la loi sont applicables immédiatement (instruction du 11 septembre 2018, vous pouvez consulter la circulaire de présentation à l'adresse [www.gisti.org/spip.php?article5993](http://www.gisti.org/spip.php?article5993)). Les autres le seront en deux temps (instructions du 1er janvier 2019 et du 1er mars 2019).

Trois des cinq titres concernent plus spécialement les familles qui sollicitent l'accompagnement de notre association :

- ◆ Le 1er relatif à l'accélération du traitement des demandes d'asile et à l'amélioration des conditions d'accueil
- ◆ Le 3ème visant à renforcer l'efficacité et la crédibilité de la lutte contre l'immigration irrégulière
- ◆ Le 4ème visant à améliorer les conditions d'intégration et d'accueil des étrangers en situation régulière.

Si des mesures adoucissent la vie des réfugiés et favorisent leur intégration en France (titre de séjour de quatre ans pour détenteur de la protection subsidiaire ou statut d'apatride et aux membres de sa famille, principe de la réunification familiale pour mineurs ayant obtenu l'asile, attention aux personnes vulnérables, élargissement du dispositif « talents », etc.), la **mission première de la loi** est de :

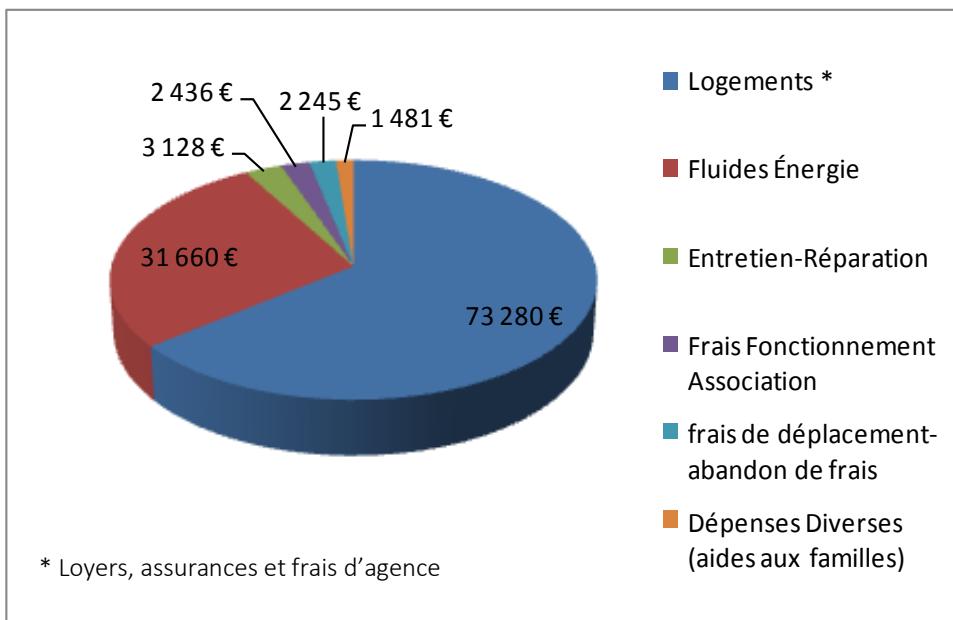
- ⇒ **Réduire la durée d'instruction de la demande d'asile** : réduction à 90 jours pour déposer une demande d'asile, réduction à 15 jours du délai de la saisine de la Cours Nationale du Droit d'Asile (CNDA), l'effet suspensif du recours devant la CNDA n'est plus de plein droit, orientation et résidence vers une région désignée pour bénéficier des conditions d'accueil, etc.
- ⇒ **Expulser plus rapidement** : rétention administrative portée à 90 jours, dans certaines circonstances placement des enfants en centre de rétention, augmentation à 24h de la retenue administrative pour vérifier droit au séjour, renforcement du régime d'assignation à résidence, vidéo-audience devant la CNDA, etc.
- ⇒ **Dissuader de venir en France** : sanctions pénales si franchissement des frontières hors des points autorisés, interdiction de retour sur le territoire français si l'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) est notifiée « sans délai », refus ou cessation du statut de réfugiés si faits graves ou menaces de l'ordre public, etc.

Près de trente lois ont abordé ces questions complexes et sensibles depuis les années 1980. Si celle-ci ne bouleverse pas le dispositif antérieur, elle apporte néanmoins des changements significatifs.

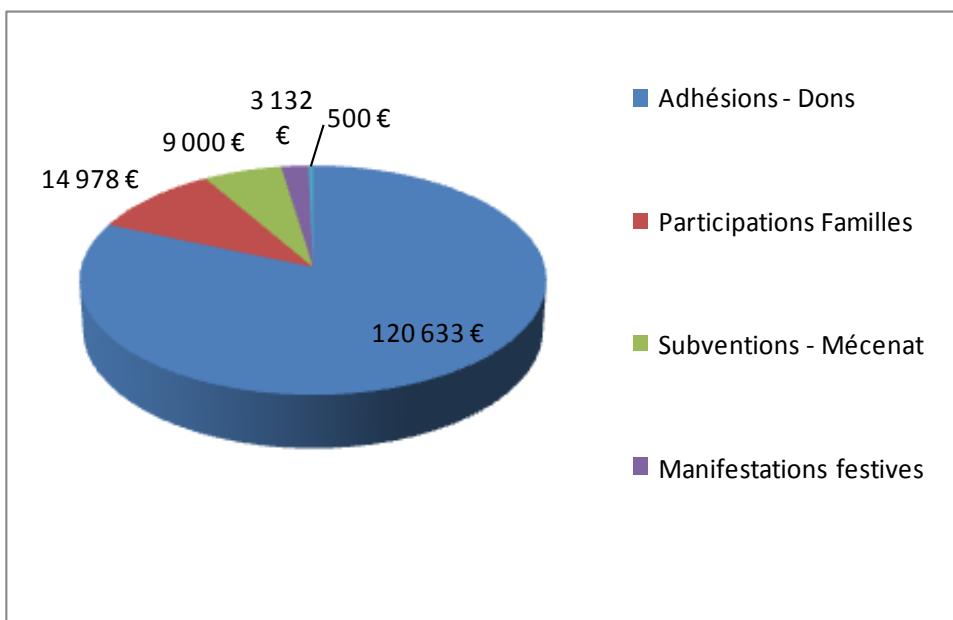
## ALDA EN CHIFFRES

Au 1er octobre 2018 nous accueillons 20 familles dans 20 logements : 16 hommes, 19 femmes et 40 enfants dont 6 jeunes adultes.

DEPENSES 2017 (par ordre décroissant)



RECETTES 2017 (par ordre décroissant)



## SPECTACLES AU PROFIT D'ALDA : A VOS AGENDAS !

- ♦ Vous êtes invités au concert organisé par ALDA qui aura lieu le **2 décembre 2018 à 16h à la Maison des Syndicats, 17 rue Georges Bizet à Valence.**

La chorale Arlequin de Saint-Péray dirigée par Stephan Calon s'associe avec l'ensemble Mandolines Estudiantina de Valence pour interpréter un répertoire varié de musiques du monde.

Libre participation aux frais. Les dons permettront à ALDA de continuer ses actions auprès des familles en précarité.

La **chorale Arlequin** regroupe une quarantaine de choristes de l'agglomération valentinoise qui se retrouvent pour répéter chaque semaine un répertoire de chants du monde : des morceaux polyphoniques venant plutôt d'autres pays que la France, des lieux parfois assez proches, comme la Catalogne, l'Italie ou la Dalmatie, ou des pays parfois plus lointains comme l'Afrique, la Russie, les Etats-Unis ou le Japon.

L'**ensemble Mandolines Estudiantina** de Valence est formé d'une quinzaine de musiciens. C'est un orchestre à "plectre", nom donné à la plume qui gratte les cordes. Les instruments qui le composent, mandolines, mandoles, mandoloncelles, guitares et basses appartiennent à la famille des "cordes pincées". Le répertoire est varié : classique, folklorique, de tout genre et toute période.

- ♦ **La Pastorale des santons de Provence**

8ème édition les **22 et 23 décembre 2018 à Chabeuil**.

Cette pièce qui apporte un message de paix sera jouée pour la 8ème fois au Centre Culturel de Chabeuil, le samedi 22 décembre à 15h et 20h30 ainsi que le dimanche 23 décembre à 15h.

Pour plus de renseignements : [la-pastorale-santons.com](http://la-pastorale-santons.com)

## CABARET DES TALENTS

C'est une aventure collective de bénévoles et d'artistes amateurs ou semi professionnels qui ont un enthousiasme à toute épreuve, un sens de la fête et du partage.

ALDA est partenaire de ce nouveau challenge. **Spectacle les 26 et 27 janvier 2019, salle Jean Giono à Montélier.** Pour plus d'informations : <http://www.cabaretdestalents.fr>

Retrouvez plusieurs fois dans l'année notre lettre d'information. Si vous souhaitez la recevoir par courriel ou vous désabonner, contactez-nous.

### Pour nous contacter

Accompagnement par le Logement  
en Drôme-Ardèche (ALDA)  
2 rue des Etables 26000 Valence  
[alda.association@gmail.com](mailto:alda.association@gmail.com)  
07 81 37 89 56

### Pour adhérer (15€) ou faire un don

Chèque à l'ordre d'ALDA  
  
Relevé d'Identité Bancaire  
BIC: CEPAFRPP426  
IBAN: FR76 1426 5006 0008 0011 3745 139

Retrouvez-nous sur Facebook : [www.facebook.com/ALDA2607](http://www.facebook.com/ALDA2607)